

Les trois vallées depuis François



Visorando



Randonnée n°1635944

Une randonnée proposée par jlfauve

Cette randonnée vous conduira le long des méandres du Chambon, du Musson et de la Sèvre Niortaise, en passant par des villages aux demeures en pierre magnifiquement restaurées et des chemins qui traversent à perte de vue d'immenses plaines cultivées de céréales.

Durée :	3h55	Difficulté :	Moyenne
Distance :	13.22km	Retour point de départ :	Oui
Dénivelé positif :	62m	Activité :	A pied
Dénivelé négatif :	62m	Commune :	François (79260)
Point haut :	78m		
Point bas :	32m		

Description

Stationner sur le petit parking Place de l'Église à la sortie de François en direction de Cherveux (vieux lavoir).

(D/A) Emprunter **prudemment** la D142 en se dirigeant vers la Sèvre Niortaise. Traverser deux ponts (le Chambon se jette ici dans la Sèvre Niortaise) puis tourner sur une petite route à droite. Un peu plus loin, continuer vers la gauche.

(1) Prendre le chemin à gauche et arriver au pont de Villaine pour traverser le Chambon. Rejoindre un carrefour de routes.

(2) Bifurquer à gauche sur un chemin bordé de prairies clôturées pour ensuite tourner à droite et monter vers le village du Breuil. À la route, se diriger vers la gauche quelques mètres.

(3) Tourner à droite Rue des Écoles puis à droite face à la Mairie. Passer devant la Salle des Fêtes. Au bout de la rue, s'engager dans le sentier à gauche qui passe entre deux murailles (Sentier des Noyers) et continuer dans la rue vers la droite. Bifurquer à gauche, puis à droite en suivant le bord aménagé de la D142 près du château d'eau. Traverser **prudemment** et continuer en face toujours sur un sentier aménagé qui longe la route jusqu'au village de Bonneuil.

(4) Tourner à gauche Route de l'Huilerie et poursuivre **prudemment** descendant dans le hameau de l'Huilerie.

(5) Tourner à droite après la dernière bâtisse pour rejoindre très vite le Sentier des Acacias. Un lavoir est visible en continuant la route jusqu'au Musson avant de prendre le sentier (environ 300 m aller-retour) Arrivé à la D7, l'emprunter **prudemment** vers la gauche sur environ 100 m. Traverser le pont sur le Musson. Remarquer un second lavoir à gauche après le pont.

(6) Prendre la petite route à droite qui longe le Musson. Continuer jusqu'au hameau de l'Étang.

(7) Abandonner la route qui traverse le Musson et poursuivre à gauche vers le chemin qui grimpe en direction du plateau agricole. En haut, ignorer le chemin qui part vers la droite pour rester sur le circuit balisé des Trois Vallées (panneau indicateur). Continuer jusqu'à rejoindre la D7.

(8) Traverser **prudemment** la D7 pour prendre en face le chemin herbeux. Négocier un virage à droite (vue sur le Château de Cherveux) puis à gauche

Points de passages

D/A Place de l' - Église Notre-Dame (François)

N 46.372465° / O 0.343857° - alt. 40m - km 0

- 1 Bifurcation**
N 46.374991° / O 0.33751° - alt. 38m - km 0.67
- 2 Croisement**
N 46.38337° / O 0.332128° - alt. 37m - km 2.05
- 3 Rue des Écoles**
N 46.383104° / O 0.337841° - alt. 61m - km 2.58
- 4 Route de l'Huilerie**
N 46.387663° / O 0.34062° - alt. 63m - km 3.37
- 5 Chemin des Acacias**
N 46.389876° / O 0.342486° - alt. 47m - km 3.67
- 6 Intersection**
N 46.394397° / O 0.342246° - alt. 48m - km 4.23
- 7 Lieu-dit L'Étang**
N 46.397005° / O 0.338378° - alt. 51m - km 4.7
- 8 Traversée de la D7**
N 46.400948° / O 0.345544° - alt. 76m - km 5.43
- 9 Route x Chemin agricole**
N 46.394292° / O 0.347695° - alt. 67m - km 6.68
- 10 Pont du Musson**
N 46.385412° / O 0.363563° - alt. 41m - km 8.32
- 11 Croisement de routes**
N 46.381915° / O 0.351026° - alt. 60m - km 9.48
- 12 Passerelle sur la - Sèvre Niortaise (fleuve)**
N 46.376945° / O 0.357561° - alt. 34m - km 10.48
- 13 Chemin à droite**
N 46.371741° / O 0.352721° - alt. 44m - km 11.32
- 14 À gauche avant la haie**
N 46.366824° / O 0.345657° - alt. 59m - km 12.34

D/A Place de l' - Église Notre-Dame

et poursuivre sur la longue ligne droite qui longe une haie jusqu'à rejoindre la route goudronnée. L'emprunter vers la gauche.

(François)

N 46.372461° / O 0.343852° - alt. 40m - km 13.22

(9) Tourner sur le chemin à droite et continuer par une longue ligne droite à travers champs qui longe plus loin des murs bâtis en pierres sèches. Puis après un virage à droite, le chemin descend dans la vallée et longe le Musson.

(10) À gauche, traverser le pont et monter au Prieuré d'Availles. Au sommet, rejoindre la route et la suivre vers la gauche jusqu'au prochain carrefour (point de vue sur la plaine).

(11) Virer à droite sur la petite route qui descend vers la plaine appelée *Prairie de François* marécageuse par temps de pluie. (Remarquer au loin à gauche château de Vandelaigne). Poursuivre sur le chemin vers la droite en longeant la Sèvre Niortaise.

(12) Franchir la rivière sur une passerelle en bois. Ignorer le chemin qui part à droite en allant tout droit après deux virages gauche droite. Un peu plus loin, continuer toujours vers la gauche, en longeant l'autoroute. Ne pas prendre les chemins qui passent sous celle-ci. Rejoindre une petite route et poursuivre vers la gauche sur environ 50 m.

(13) Traverser **prudemment** et tourner dans le petit chemin à droite.

N.B. Raccourci possible en continuant tout droit sur la route pour rejoindre le point de départ (D/A). Poursuivre sur ce chemin qui sillonne entre les prairies au fond d'un vallon, puis qui grimpe à gauche. Sur le plateau, rejoindre un autre chemin vers la droite et marcher jusqu'à la route.

(14) Virer à gauche sur le sentier séparé de la route par une haie d'arbustes. Au bout, passer sous un porche de verdure pour traverser une rue et poursuivre tout droit sur le trottoir de la Route de Niort (*possibilité d'aller tout droit sur la Route de Niort en descendant directement vers le carrefour*). Rester sur la gauche. Puis, tourner à gauche sur le Chemin de Bel-Air pour descendre un peu plus loin à droite par le Chemin de Bois Joubert pour rejoindre le carrefour à droite et la Place de l'Église **(D/A)**.

• (

Informations pratiques

Prévoir bonnes chaussures de marche, boissons, équipement suivant prévisions météo. (le vent est parfois violent sur le plateau).

Fiche circuit éditée par le département des Deux-Sèvres, balisée en Jaune.

A proximité

- Le lavoir de François construit en 1893 a été récemment restauré. **(D/A)**

- Le pont de la Villaine, avec plusieurs arches, est un pont barrage sur le Chambon qui possède côté amont des rainures en pierre qui servaient à maintenir des "pelles" en bois pour faire barrage et remplir les fossés d'eau dans les prairies afin d'obtenir une herbe de qualité. Une halte est possible sur un banc installé à l'ombre d'un saule.

- Belles demeures en pierre dans le Bourg de Breuil. **(3)**

- Encore deux lavoirs à l'Huilerie Bonneuil. **(5)** et **(6)**

- Le Prieuré d'Availles, peu après le point **(10)**, tenu par des religieux de l'ordre de Saint-Augustin, il fut fondé au XIVe siècle.

- Le château de Vandelaigne (au loin à gauche dans la prairie de François après le point **(11)**) édifice du XVe siècle, remanié et complété d'une aile en terrasse au XIXe siècle.

- Le pigeonnier du Fief, situé à droite à environ 500 m de l'église sur la route de Ruffigny - La Crèche.

- Le château de Cherveux dont on aperçoit les toitures peu après le point **(8)**.

Donnez-nous votre avis sur : <https://www.visorando.com/randonnee-les-trois-vallées-depuis-françois/>



LA CHARTE

du *visorandonneur*

Préparation de sa randonnée



BIEN CHOISIR SA RANDONNÉE

en fonction de sa durée, et de sa difficulté, en fonction de ses compétences et de sa condition physique.



CONSULTER LA MÉTÉO

et se renseigner sur les particularités du site : neige, température, horaires et coefficient des marées, vent, risque d'incendie...



S'ÉQUIPER EN CONSÉQUENCE

équipement particulier, moyen d'alerte, trousse à pharmacie, vêtements... et prendre de quoi boire et s'alimenter.



PRÉVENIR

au moins une personne du projet de randonnée.

Comportement pendant la randonnée



RESTER SUR LES SENTIERS

(sauf cas exceptionnel).



RESPECTER

les cultures et les prairies, ne pas cueillir ou ramasser les fruits.



RESPECTER LES INTERDICTIONS

propres au site : ne pas cueillir, ne pas faire de feu, ne pas camper...



REFERMER

les clôtures et barrières après les avoir ouvertes, demeurer prudent en cas de troupeau et s'en écarter.



RAMENER SES DÉCHETS

ne pas laisser de traces de son passage.



ÊTRE DISCRET

respectueux et courtois vis à vis des autres usagers.



GARDER LA MAÎTRISE DE SON CHIEN

le tenir attaché, l'avoir auprès de soi à chaque croisement d'autres usagers, pouvoir le rappeler à tout moment. Randonner avec son chien est à proscrire en présence de troupeaux.



LA NATURE EST UN MILIEU VIVANT

qui évolue avec le temps, randonner c'est partir à l'aventure avec les risques qui y sont liés. Savoir renoncer et faire demi-tour est aussi un geste responsable.

Qu'il soit privé ou public, vous randonnez toujours sur un terrain ne vous appartenant pas, particulièrement s'il est privé, les propriétaires autorisent (généreusement, gracieusement ou aimablement) le passage.

Merci de ne pas poursuivre en justice en cas d'accident ceux chez qui vous randonnez au risque de se voir interdire ce loisir; mais vous pouvez signaler tout risque rencontré.